

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII.

PAPE PAR LA PROVIDENCE DIVINE
AUX ÉVÊQUES DE FRANCE.

La très noble nation française, par de nombreuses et grandes œuvres accomplies, soit dans la paix, soit dans la guerre, a rendu, entre toutes, à l'Eglise catholique d'éminents services, dont le souvenir reconnaissant ne périra point, et dont la gloire ne se flétrira pas. Devenue chrétienne de bonne heure, à la suite de son roi Clovis, elle reçut, comme un glorieux témoignage et en même temps comme une récompense de sa foi et de sa piété, le titre de *filie aînée de l'Eglise*.

Depuis cette époque, vos ancêtres, Vénérables Frères, se montrèrent souvent les auxiliaires de la divine Providence elle-même pour les grandes et salutaires entreprises. Ils firent particulièrement éclater leur mérite en prenant la défense, dans le monde entier, de la religion catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares, en délivrant et en protégeant les Lieux-Saints de la Palestine, de telle sorte que l'on a pu dire proverbiallement avec raison : *Gesta Dei per Francos*. Il en résulta que, se dévouant avec fidélité au service de la religion catholique, ils méritèrent de partager d'une certaine façon les gloires de l'Eglise et fondèrent de nombreuses institutions publiques et privées, où se manifesta la vertu puissante de la religion, de la bienfaisance, de la magnanimité.

Les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, eurent toujours en très haute estime ces mérites de vos aïeux, et, pour témoigner combien ils leur étaient agréables, ils voulurent plus d'une fois décerner des éloges à la nation française. Ceux que Innocent III et Grégoire IX, ces grandes lumières de l'Eglise, adressèrent à vos ancêtres sont assurément des plus glorieux.

Dieu, le créateur de toutes choses, qui donne même sur la terre aux peuples la récompense de leurs vertus et de leurs actes méritoires, en a tenu compte en conférant à la France tous les éléments d'une grande prospérité, les gloires militaires, les bienfaits de la paix, l'honneur du nom et une puissance prééminente. Et si parfois la France, s'oubliant soi-même et se refusant à la mission qui lui avait été donnée par Dieu, a voulu se mettre en conflit avec l'Eglise, il est arrivé, par un effet particulier de la grâce divine, qu'elle n'est pas demeurée dans l'égarement ni pour longtemps ni en totalité.

Plût au Ciel qu'elle eût pu traverser intacte les événements funestes pour la religion et pour la société qu'ont vu s'accomplir les temps plus rapprochés de nos jours. Mais, depuis que des esprits imbus du venin des terreurs modernes ont commencé à rejeter,